

Défendre la laïcité

On confond à tort (et souvent à dessein) anticléricalisme et laïcité. En outre, des courants politiques extrémistes détournent à leur profit cette valeur, y voyant un terreau propice pour cultiver leur xénophobie.

La FAEN, en défendant la laïcité, entre en résistance contre ces détournements honteux : pour notre fédération, l'absence stricte de signes religieux au sein de l'espace public scolaire est une interdiction nécessaire, à la fois **pour préserver la sérénité des rapports entre les enfants** issus de confessions différentes, mais aussi pour rappeler à tous que notre République, depuis plus d'un siècle, **a fait le choix clair de séparer l'autorité de l'Etat de celle des églises.** Dans la République Française,

le religion est une liberté garantie, mais qui s'exerce dans l'intimité de la vie privée.

A propos du récent débat sur le port du voile lors des sorties scolaires, nous rappelons donc la réglementation (circulaire n° 2011-117 du 3.8.2011) qui assimile les accompagnateurs de sortie scolaire aux membres de l'enseignement public. Elle leur confère la même protection qu'aux agents de l'Etat, **mais aussi les mêmes devoirs.** Nous estimons qu'ils sont donc soumis aux mêmes règles, en particulier l'interdiction de porter des signes religieux, ce qui devrait clore toute polémique.

Donnez davantage de poids à notre démarche. Signez la pétition de la FAEN sur le site internet de la fédération : www.faen.org

Fusion des régions : et les rectorats ?

La réforme des régions poursuit son chemin à coup d'annonces et de projets. **Dernier en date : le transfert de la gestion des collèges aux régions**, qui rejoindrait ainsi celle des lycées.

L'administration se trouve cependant devant un paradoxe : **le rapprochement financier des collèges et des lycées ne serait-il pas un frein à la fusion idéologique « école-collège » souhaitée par le ministère**, alors que le lycée devait se rapprocher du supérieur dans le conglomérat « Bac-3/Bac+3 » ?

Entre bienfaits pour les élèves, et économies budgétaires, jusqu'à présent, le gouvernement

avait toujours tranché sans surprise en faveur des économies ! Mais que va-t-il décider aujourd'hui, entre deux réformes poursuivant le même but de coupe budgétaire, par des voies différentes ?

Autre question posée : **la pertinence du rôle du recteur dans les régions de demain.** De nombreux rectorats seraient logiquement appelés à disparaître. **Là encore, le ministère choisira-t-il la voie de l'économie** avec la même froideur, lorsqu'il s'agira de supprimer les postes de ses fidèles serviteurs ?...



Elections professionnelles : premier bilan

Le SNCL-FAEN enregistre un score paradoxal : alors que nous progressons partout dans les CAPN et maintenons la totalité de nos sièges en CAPA, le nombre de voix obtenu au CTM est décevant. Début d'analyse...

CAPN, la reconquête : avec +352 voix chez les agrégés (+54,5%), +351 voix chez les certifiés (+16,54%) et des augmentations importantes dans les autres corps (+18% en EPS), la FAEN progresse clairement sur la scène syndicale nationale.

CAPA, représentativité confirmée ! : La totalité des sièges acquis par le SNCL aux CAPA en 2011 ont été conservés en 2014 ! Mieux encore, nous gagnons un nouveau siège agrégé à Montpellier, et ratons un nouveau siège agrégé à Caen d'une seule voix !

CTM, le paradoxe : hélas, ces 1129 voix supplémentaires ne se sont pas reportées sur le vote du CTM.

Notre analyse : Le SNCL doit continuer à faire passer son message vrai, autonome et approuvé par les collègues sur la scène syndicale, dans un effort qui doit aussi être fédéral. La montée des syndicats ultra-conservateurs et marqués par les extrêmes politiques (SNALC, FO...) nous amène à entrer dans une résistance républicaine et laïque, apolitique, sans relâcher nos efforts.

Continuons à nous battre pour notre métier, pour nos collègues, pour nos élèves, fiers de notre indépendance !

Ne pas sacrifier l'heure de labo en technologie

La loi de refondation voulue par les ministres successifs avec la complicité des organisations majoritaires et/ou opportunistes, continue à faire des dégâts. Non seulement elle n'apporte aucune amélioration ni pour les élèves ni pour les professeurs mais elle dégrade les conditions de travail de ces derniers avec des tours de passe-passe aberrants.

Dans un contexte économique difficile, la suppression de l'heure de labo en technologie vise essentiellement à permettre de réaliser des économies budgétaires sensibles.

Elle se traduira inévitablement par une augmentation de la charge de travail pour les collègues de cette discipline, sans compensation, ce qui est inacceptable. La transformation de l'heure

de décharge en indemnités ne compensera ni la perte financière qu'elle entraînera ni l'accroissement du stress généré par la prise en charge d'élèves supplémentaires.

Enfin, en ne faisant entrer cette mesure en vigueur qu'à la rentrée 2015, donc après les élections professionnelles, le ministère tente de faire passer cette suppression inaperçue auprès des collègues peu ou mal informés.

Le SNCL-FAEN qui considère que cette mesure de redéploiement interne ne fait que monter les professeurs les uns contre les autres, demande au ministère de revenir sur cette décision et de maintenir l'heure de labo en technologie au collège à la rentrée prochaine.